



REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT du REGISTRE

des DELIBERATIONS

**du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET**

**DELIBERATION
N°2026-02
du 12 mars
2026
(PPI 2026-
2028)**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi douze mars à neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle d'Embarquement de l'Aéroport.

**DATE de la
CONVOCAT
ION**
Le 23 février
2026

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Madame Bernadette ROUSSEAU, Conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine Eugène, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

**NOMBRE de
DELEGUES
en
EXERCICE**
9

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Arnould MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

**NOMBRE de
PRESENTS**
7

Vu le rapport n° 2 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,



**NOMBRE de
VOTANTS**
7

Le plan pluriannuel d'investissement 2023-2025 vient de s'achever et il convient de se prononcer sur le prochain PPI 2026-2028 évalué à 2 827 407 €.

Les principaux investissements concernent des opérations pour assurer ou améliorer la sécurité et la sûreté de l'aéroport et aussi le renouvellement de matériels qui contribue au bon fonctionnement et à l'entretien du site aéroportuaire.

Le détail des opérations proposé est le suivant :

NATURE	Article budgétaire	COU DE				
Chapitre 20						
AMO Continuité programme ombrières	2031	97 800,00 €	17 800,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	
Concession logiciel (Ségilog-Berger Levraut)	2051	6 600,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	
Sous total chapitre 20		104 400,00 €	20 000,00 €	42 200,00 €	42 200,00 €	
Chapitre 21						
Remise à neuf des caniveaux avec amélioration côté piste	2121	250 000,00 €	250 000,00 €			
Programme énergie nouvelle : Création d'ombrières avec toits en panneaux photovoltaïques sur le parking (côté ville)	2121	864 708,00 €	250 000,00 €	300 000,00 €	314 708,00 €	
Programme bâtiment	2135	224 913,00 €	64 913,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	
Système sécurité incendie hangars loisirs	2135	248 000,00 €	68 000,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €	
Extincteurs	2154	21 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
Équipements Météo France	2154	110 000,00 €	10 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
Transpalette	2154	1 500,00 €	1 500,00 €			
Renouvellement matériel informatique	2183	21 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
Véhicule Pompier	2188	900 000,00 €	900 000,00 €			
3 Mobil-Homes 1 chambre	2188	81 886,00 €	55 000,00 €	26 886,00 €		
Sous total chapitre 21		2 723 007,00 €	1 613 413,00 €	560 886,00 €	548 708,00 €	
Total		2 827 407,00 €	1 633 413,00 €	603 086,00 €	590 908,00 €	

Monsieur le Président propose d'adopter le plan pluriannuel des investissements pour les années 2026, 2027 et 2028.



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le plan pluriannuel des investissements pour les années 2026, 2027 et 2028 tel que présenté ci-dessus.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,